



# NRP 2023

## Le coup de grâce

### Fermetures et délocalisations à gogo

**Déclaration liminaire CTL 3 octobre 2022**

**Les rideaux de fumée se sont dispersés.** Les espaces France services ne sont que des coquilles vides.

Les constats de 2022 font écho aux dénonciations de FO-DGFIP dès le début 2019 : il n'y aura pas de nouveau réseau. Il n'y aura plus de proximité pour les usagers du service public fiscal et comptable.

**Plus de trésoreries mais pas non plus d'agents des Finances publiques dans les France services, plus même de caisse au « Trésor Public », un comble.** On promène les citoyens de refus en renvois.

Les **SIE découpés en tranche**, explosés « façon puzzle », les locaux professionnels (entre autres) Lyonnais gérés à Valence. Ubu roi, Kafka ressuscité. **L'interlocuteur fiscal unique foulé aux pieds** sans que jamais aucun rapport n'ait remis en cause le travail effectué depuis une quinzaine d'années.

Et toujours, ces mots qui mentent, les délocalisations appelées relocalisations, la disparition du réseau baptisée nouveau réseau de proximité, toute honte bue.

Vous rejetez les usagers au plus loin des services. L'exemple de la cartographie des SIE est particulièrement éloquent. Les habitants des Monts du Lyonnais voient leur service public repoussé à Bron, Villeurbanne ou Caluire. Le message est clair : Passez votre route, vous n'êtes pas les bienvenus !

Quant aux SGC, nouveaux fleurons de la DGFIP, leur fonctionnement est assez largement marqué par le chaos et la souffrance au travail. La DGFIP semble (enfin) se rendre compte de quelque chose, puisqu'elle lance une enquête auprès des chefs de services.

Il faut dire que non contente de mettre à mal l'organisation du travail dans les services, la DGFIP mène simultanément une politique de suppressions d'emplois sans équivalent en dehors de notre ministère. La « sanctuarisation » des emplois dans les services « restructurés » a vécu.

Pendant ce temps, le SIP, fleuron de la DGFIP des premières années se meurt, vidé à vitesse accélérée de ses missions et plus encore, de ses emplois.

Enfin, contrairement à ce qui est indiqué dans les documents transmis pour ce CTL, FO-DGFIP réfute toute négociation relative au NRP et à ce titre nous exigeons la modification de « avec les organisations syndicales » en « certaines organisations syndicales ».